

## CAPN DES INSTITUTEURS ET DES PROFESSEURS DES ÉCOLES

### DES ÉLUS QUI DÉFENDENT LES PERSONNELS

Les commissions administratives paritaires ont en charge la gestion individuelle des carrières des personnels.

Dans ces commissions, les élus du Sgen-CFDT interviennent pour contrôler les décisions de l'administration, défendre les collègues et faire évoluer les textes et règlements afin d'obtenir une véritable reconnaissance du travail des personnels et une amélioration de leurs conditions d'exercice.

Partout, les élus du Sgen-CFDT agissent pour une défense individuelle et collective qui soit équitable, efficace, transparente et sans clientélisme.

En élisant des représentants CFDT, vous faites le choix d'une organisation implantée dans l'ensemble de la Fonction publique et qui sait se faire entendre dans le cadre des négociations fondamentales pour l'avenir de votre statut.

<http://www.electionseducation2014.fr>

Entre le 27 novembre  
et le 4 décembre 2014,  
je vote **Sgen-CFDT** !

**UN MÊME MÉTIER,  
UNE MÊME RECONNAISSANCE**

À L'ORDRE DU JOUR: COMMENT  
DIRE AUX ENSEIGNANTS DU  
PREMIER DEGRÉ TOUTE NOTRE  
RECONNAISSANCE SANS QUE  
CELA NOUS COÛTE UN ROND.



## LE SGEN-CFDT S'ENGAGE ET OBTIENT DES RÉSULTATS

**Signataire d'un protocole d'accord avec le ministère de l'Éducation nationale, le Sgen-CFDT a obtenu :**

- ▶ la création d'une indemnité de suivi et d'accompagnement des élèves (ISAE) de 400 € par an ;
- ▶ des mesures catégorielles de nature indemnitaire reconnaissant des missions particulières ;
- ▶ l'augmentation significative des taux de promotion à la hors classe.

**La méthode spécifique CFDT du dialogue et de la négociation a porté ses fruits.**

### DONNER UN STATUT POUR L'ÉCOLE

**Le Sgen-CFDT revendique :**

- ▶ la création d'établissements du 1<sup>er</sup> degré pour redonner autorité et légitimité aux écoles ;
- ▶ une reconnaissance des missions des directeurs d'école par une revalorisation des rémunérations, une formation initiale et continue renouvelée, et du temps de décharge efficient ;
- ▶ des emplois pérennes d'aide aux tâches administratives.

### GESTION DE LA CARRIÈRE

**Le Sgen-CFDT revendique :**

- ▶ le droit aux congés de mobilité ou de formation pour changer de carrière ;
- ▶ des priorités de mutation pour le rapprochement des familles avec enfants et pour les demandes répétées pendant de nombreuses années ;
- ▶ une véritable gestion humaine des personnels ;
- ▶ l'aménagement des fins de carrière.

### AVEC LE SGEN-CFDT, DES PERSONNELS RESPECTÉS

**Le Sgen-CFDT revendique :**

- ▶ une véritable revalorisation salariale ;
- ▶ une formation initiale et continue de qualité ;
- ▶ une médecine du travail qui prennent en compte les risques psychosociaux ;
- ▶ une évaluation des personnels qui reconnaisse toute la diversité et la complexité du métier ;
- ▶ la reconnaissance de toutes les spécificités du 1<sup>er</sup> degré (ASH, remplacement, Rased).



**AVEC NOUS,  
DONNEZ DE LA VOIX À VOTRE VOIX**

<http://www.electionseducation2014.fr>